



n°4 MAI 2009

Le mot du maire



Jean-Marc de Lustrac

Directeur de Publication : Jean-Marc de Lustrac

Responsable de la Rédaction : Bruno Vitry

Membres de la Commission Information Communication :

Bruno Camy, Nadia Delépine, Gérard Vincent, Myriam Cagnard, Patricia Crapoulet, François Brutails.

Adresse: Mairie, Le Bourg, 16330 Vars. **Tél**: 05 45 39 73 04

1el: 05 45 39 /3 04

Mail: mairie.vars16@wanadoo.fr

- Budget 2008
- Extraits de conseils municipaux
- Projet Place de mairie
- Différentes actions pour les enfants
- Projets Lidl, Sdis, Modification du POS
- Manifestations
- Revue de la Presse
- Gros plan
 La médiathèque
 Viet vo dao



Un budget, des projets!

En cette fin de premier trimestre, dans un contexte de crise économique et financière sans précédent nous avons dû faire le bilan financier de l'année écoulée et construire le budget prévisionnel 2009 en y intégrant nos projets à venir.

Malgré les dépenses imprévues de fonctionnement ou d'investissement (notamment du lotissement des plantes), l'effort de rationalisation et d'optimisation des dépenses que nous avons mené durant toute l'année 2008 nous a permis de tenir parfaitement les objectifs que nous nous étions fixés. Les comptes administratifs 2008 clôturent donc sur un exercice stable avec un différentiel de 20 euros pour le budget principal! Le résultat de l'année 2008 est excédentaire à 193527 euros, contre un exercice l'année précédente 2007 à 193547 euros. La dette a par ailleurs été réduite à 580 000 euros en capital au premier janvier 2009.

Pour l'année 2009, il a fallu faire des choix parmi les nombreuses attentes et besoins de la population afin de rester prudent face à un avenir incertain, et construire un budget rigoureux pour un projet ambitieux dans un esprit solidaire et citoyen. D'ailleurs nous avons décidé

de ne pas augmenter les taxes communales pour la deuxième année consécutive! La collectivité, après avoir absorbé la rigueur « 2008 » a dû intégrer dans son budget la rigueur « 2009 ».

Néanmoins de nombreux projets sont prévus en 2009, certains ont déjà pris forme en ce début d'année comme l'informatisation de la mairie, la sécurisation des abords de l'école avec la mise en place de barrières de protection sur les trottoirs, et de jardinières pour limiter la vitesse à l'entrée du parking. J'en appelle d'ailleurs au civisme des parents pour qu'ils n'entrent pas en voiture dans ce parking aux heures de rentrée ou de sortie des classes. C'est une question de sécurité pour nos enfants.

D'autres projets sont en cours comme :

- la révision d'urgence du POS adoptée en commission des sites le 02 avril afin d'accueillir au plus vite sur la zone des Coteaux de la Touche trois gros projets: la base logistique LIDL sur quinze hectares, le Centre de Formation des Sapeurs Pompiers de la Charente (école du feu) sur cinq hectares et un transporteur international sur quatre hectares,
- la modification du règlement du POS pour permettre l'utilisation de nouveaux matériaux dans les constructions.

et ainsi l'implantation d'une moyenne surface avec station essence sur la commune,

- la relance complète du PLU, indispensable pour doter notre commune d'un outil d'urbanisme d'avenir,
- la réfection de la place, pour une meilleure circulation et capacité.

Certains projets à l'étude bientôt prendront comme le jardin intergénérationnel sur le site du Hameau Rossignol, les jeux extérieurs de l'école maternelle. le site internet. ou sur la sécurité de la commune... D'autres se feront en partenariat avec la Communauté de Commune de la Boixe comme la réfection complète des locaux du Centre de Loisirs, ou l'ouverture cet été de la base de loisirs du Portal et de sa baignade.

Par contre le projet des défibrillateurs pour les communes du pays du Ruffecois a pris beaucoup de retard en raison du gel de la subvention prévue à cet effet en CLEP par la représentante de Région, Mme NGOMBET. Souhaitons qu'elle revienne sur sa position lors de la prochaine session du 11 juin 2009!

Jean-Marc de Lustrac.

« Ce qui compte ne peut pas toujours être compté, et ce qui peut être compté ne compte pas forcément » [Albert Einstein]

Le Petit Varsois est distribué par l'ensemble des conseillers en fonction de leur disponibilité. Il ne peut être dans toutes les boîtes aux lettres le même jour sur l'ensemble de la commune.



Compte-rendu du conseil municipal du 27 mars 09—Budget



Approbation des Comptes Administratifs 2008:

Monsieur le Maire présente aux conseillers le résultat de l'exécution budgétaire de tous les budgets communaux pour 2008,

Il précise que les comptes administratifs des sept budgets restants présentent des identités de valeurs avec les comptes de gestion établis par la Comptable publique, Madame la Trésorière de Saint-Amant-de-Boixe, relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement, ainsi qu'aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Les budgets 2008 de la collectivité peuvent se résumer ainsi :

Résumé des principaux budgets

BUDGET PRINCIPAL:

- Section d'investissement :

 Recettes
 332.251,20 €

 Dépenses
 - 462.960,82 €

 Solde d'exécution
 - 130.709,62 €

 + Résultat de clôture 2007
 - 151.051,39 €

 Résultat de clôture 2008
 - 281.761,01 €

- <u>Section de fonctionnement</u> :

 Recettes
 1.367.487,37 €

 Dépenses
 -1.050.265,60 €

 Solde d'exécution
 317.221,77 €

 + Résultat de clôture 2007
 + 344.599,22 €

 Part affectée à l'investissement (à déduire) :
 - 186.532,39 €

 Résultat de clôture 2008
 475.288,60 €

BUDGET ASSAINISSEMENT:

- Section d'investissement :

Recettes 19.170.92€ Dépenses - 50.396,96€ Solde d'exécution - 31.226,04 € + Résultat de clôture 2007 + 118.994,04€ Résultat de clôture 2008 87.768,00€ - Section d'exploitation : Recettes 47.385.12€ Dépenses - 44.691,91€ Solde d'exécution 2.693,21€ + 55.144,84 € + Résultat de clôture 2007 Part affectée à l'investissement (à déduire) : NEANT Résultat de clôture 2008 57.838,05€

BUDGET DU HAMEAU ROSSIGNOL

(résidence pour personnes âgées) :

Section d'investissement :

Recettes	650,00€
Dépenses	16.035,63 €
Solde d'exécution	- 15.385,63€
+ Résultat de clôture 2007	+ 5.508,86 €
Résultat de clôture 2008	- 9.876,77 €
- Section d'exploitation :	
Recettes	77.487,65€
Dépenses	246.726,02€
Solde d'exécution	- 169.238,37 €
+ Résultat de clôture 2007	316.951,84 €
Résultat de clôture 2008	147.713,47 €

Budget principal:

affectation du résultat de l'exercice 2008

et adoption de l'exercice 2009

Après avoir approuvé le Compte Administratif 2008 qui présente un excédent de fonctionnement d'un montant de 475.288,60 € et un solde d'exécution négatif de la section d'investissement de - 281.761,01 €, Constatant l'existence de 16.010 € de restes à réaliser pour 2008 en dépenses d'investissement qui doivent être couverts par l'excédent de section,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, sur proposition du Maire,

- d'affecter pour partie le résultat de clôture 2008 de la section de fonctionnement en recettes d'investissement, soit 297.771,01 €
- et d'inscrire en report de la section de fonctionnement, sur la ligne 002 en recettes, le solde de l'excédent de fonctionnement, soit des 177.517.59 €.

Lors du vote du conseil et à l'unamité, il a été décidé que les taxes communales n'augmenteraient pas cette année.

BUDGET COMMUNAL 2009:

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget 2009 de la commune de Vars, présenté par Stéphanie Chambrier, Adjointe chargée des finances, qui s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de :

1.442.000 € en section de Fonctionnement, et

1.339.862 € en section d'Investissement

Taux de fiscalité locale retenus pour l'EXERCICE 2009

Taxes locales	Bases notifiées	Taux 2008	Produit fis- cal attendu
Taxe professionnelle	825 700 €	13,51 %	111 552 €
Taxe d'habitation	1 581 000 €	8,36 %	132 172 €
Foncier Bâti	1 075 000€	21,80 %	234 350 €
Foncier non-bâti	90 200 €	48,96 %	44 162 €
TOTAL	3 571 900 €		522 236 €

- Attribution de subventions aux associations :

Le montant de la subvention attribuée par association est en augmentation cette année, bien que le montant global des sommes distribuées soit pour sa part en diminution, du fait de la réduction du nombre d'attributaires : ce sont 13.137 € qui seront mandatées à l'article 6574 du budget communal 2009.

Le Conseil Municipal:

- Sollicite le versement anticipé du fonds de compensation pour la T.V.A. sur les dépenses 2008. Condition exigée des pouvoirs publics dans le cadre du plan de relance de l'économie : le montant des dépenses d'équipement réelles de la collectivité pour 2009 doit être supérieur d'un euro à la moyenne de référence calculée sur les années 2004 à 2007 et qui s'élève pour Vars à 524.675 €. Si la commune réalise ses engagements de dépenses dans l'année, elle obtiendra que le versement du F.C.T.V.A. repose de manière pérenne sur les investissements de l'année précédente.
- Décide de relancer la procédure de P.L.U. pour tenir compte des réalités locales et notamment des impératifs de développement économique. Une consultation sera lancée pour rechercher un nouveau cabinet d'urbanisme.
- Demande une subvention au Conseil Général :

pour la réhabilitation d'une canalisation d'eaux usées du lieu-dit « la petite ouche » (coût estimé des travaux : 76.566 € H.T.) et l'extension d'une canalisation de reprise des eaux usées au lieu-dit « le pied de la meunière » (coût estimé des travaux : 43.702 € H.T.).

Ces travaux supplémentaires font passer le montant du renouvellement des équipements épuratoires de 930.042 € H.T. à 976.952 € H.T.-

Le Maire, Jean-Marc de LUSTRAC

Le compte-rendu complet de ce conseil municipal peut être consulté en mairie.

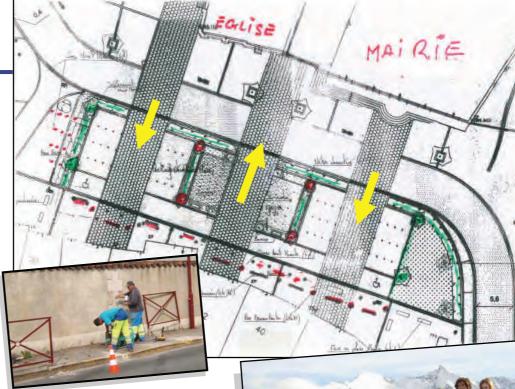


Réhabilitation de la place du bourg

Le nouvel aménagement a été présenté aux riverains lors de la réunion du 11 février à la salle des fêtes. Il va permettre de créer une quinzaine de places de parking supplémentaire. Des barrières et des plots vont sécuriser les abords. Le quadrillage plastique a été enlevé, jugé trop glissant et dangereux pour les usagers. L'allée centrale sera exclusivement réservée à la sortie du parking pour une bonne visibilité; les 2 autres seront consacrées à l'entrée.

Par ailleurs, des places «arrêt-minute» seront créées devant la pharmacie et les commerces route de Marsac.

Enfin, la pose de barrières et de plots aux abords de l'école sécurise la rentrée et la sortie des classes.





Différentes actions pour les enfants

Gymnastique à l'école



Le Pays du Ruffecois, dans le cadre de son action "Activités physiques et sportives", a financé l'acquisition de 2 packs Educ'Gym, composés d'une poutre, de mini-socles, d'un trampoline, d'un tremplin, de mini-barres et de 4 tapis de sol. L'un de ces packs a été mis à la disposition de notre commune durant 7 semaines. Ainsi, les 9 classes des écoles maternelles et élémentaires ont pu utiliser ce matériel pour développer l'aisance corporelle chez les enfants.



Une nouvelle activité est née à Vars. La Municipalité lui souhaite la bienvenue dans notre commune.

Charente Sonorisation

Christophe Benard, les Plantes 05 45 90 02 15 — 06 09 91 38 38

benard.assocharentesonorisation@laposte.net

Tous types de diffusions sonores (événement sportif, marchés de noël, marchés de nuit, foires, bric à brac, conférences... et vidéo-projection).

Plantation d'arbres

Dans le cadre du projet jardin des enfants du cycle 2 de l'école élémentaire, les parents d'élèves ont financé l'achat de 6 arbres fruitiers. Avec l'aide technique très appréciée de Jacky, le responsable des espaces verts de la commune, les enfants ont planté pommiers et pêchers dans la cour de l'école.

Ils attendent maintenant la récolte!





Depuis la suspension du service national, le <u>recensement</u> <u>est obligatoire et universel</u>. Il concerne garçons et filles dès l'âge de <u>16 ans</u>, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

L'attestation de recensement délivrée est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

Vous pouvez prendre contact à la mairie ou par courrier :

Bureau du Service National de Poitiers – Quartier Aboville - BP 647—86023 POITIERS CEDEX



Un séjour riche en enseignements pour les petits Varsois

Les CM2 de l'école Françoise Dolto sont partis douze jours en classe de neige à Saint-Lary Soulan, dans les Pyrénées. La plupart des élèves n'avaient jamais chaussé les skis et ce fut pour eux l'occasion de goûter une neige fraîche et généreuse. Ce séjour a été rendu possible grâce à une aide financière importante de la municipalité.

En plus de l'activité sportive, les enfants ont pu découvrir de nombreux aspects de la vie pyrénéenne. En bref, un séjour inoubliable pour les enfants comme pour leur enseignant.





Aujourd'hui, deux projets majeurs sont portés à la connaissance du conseil municipal de la commune de Vars, et du conseil Communautaire de la communauté de communes de la Boixe. Ces deux projets nécessitent de grandes surfaces de terrains pour leur implantation. La surface de la zone 1 NAX actuelle ne suffit pas. une révision simplifiée du POS s'impose.

Le premier projet, déposé par le groupe Lidl, consiste en la création d'une plate forme logistique de 47 000 m² couverts sur 11 hectares aménagés (étendu à 15 hectares à terme. Le second projet consiste en la construction et l'aménagement du centre de formation des Sapeurs Pompiers de la Charente SDIS (Maison du Feu) sur une surface de 5 hectares.

Ces deux projets ont un caractère d'intérêt général important, non seulement pour la commune mais aussi pour tout le bassin de population du secteur intercommunal, voire pour le syndicat du Pays du Ruffécois et pour le département de la Charente. Ces deux implantations seront créatrices d'emploi (200 emplois à terme) et de richesse, elles permettront de plus le développement économique du secteur.

Dans ce cadre, et respectant notamment les indications de l'article L 123-13, la révision simplifiée du POS correspond à une volonté communale et intercommunale de répondre à la demande d'installation de nouvelles entreprises sur la zone intercommunautaire des Coteaux, la révision simplifiée vise bien un projet d'extension de zone constructible qui ne porte pas atteinte à l'économie générale du POS, et ne comporte pas de grave risque de nuisance.

Cette zone d'activité a été ouverte à l'urbanisation dans le cadre de la révision générale du Pos en 1998 (création de 3 secteurs 1 NAX, 1 NAX a, 1 NAX b). En 2004, le secteur 1NAX a été agrandi de 9 hectares. Le secteur UX a été agrandi de 12.68 ha.

L'urbanisation est présente sur quatre quadrants qui sont situés de part et d'autre de la RN 10, sur les communes d'Anais et de Vars. La présente révision concerne l'ouverture en zone 1 NAX de 23 hectares pris sur des zones NC principalement et ND accessoirement.

ACCES:

La zone sera accessible par la route départementale n°11, depuis le giratoire situé en face du silo de Charente Coop. Une branche de desserte de cette zone existe déjà sur le giratoire en attente de futurs projets.

A l'Ouest de la zone en bordure des parcelles cadastrées n° 2, 80, 81, un chemin rural contourne les terrains concernés par la révision simplifiée et rejoint la voie interne de desserte de la Z. A.des Coteaux (CIAL, C'Energie, Aéro-concept...).

Il est prévu un élargissement et un aménagement de ce chemin rural en voie de desserte afin de permettre une circulation complète sur la zone, et relier ainsi le chemin au giratoire Charente Coop par une bretelle d'accès.

En contribuant à l'apport de recettes nouvelles pour Vars et la communauté de communes de la Boixe, le projet s'inscrit dans une cohérence entre développement local (création d'emploi sur place) et une politique d'accueil au niveau de l'habitat.

La zone des coteaux est bâtie sur la façade Ouest de la Nationale 10, accueillant aussi bien des entreprises industrielles que de service.

Plan de gestion

Une réserve incendie de 2 de toitures de la plate form gle de la voie interne de de n°8. Deux autres réserves peurs Pompiers seront a réserves permettent la déparcelles.





Ci-contre Modélisation de la future plateforme LIDL sur la ZA les Coteaux.

Ci-dessous, implantation du SDIS Centre de formation des sapeurs-pompiers.

a zone boisée est essentiellement constituée l'essence de type chênes Les terrains de la one sont de type agricole et sont actuellenent cultivés. La bordure Nord est déjà urbanisée avec des entreprises.

a création de bandes paysagées Est-Ouest our atténuer la perception de la zone depuis

la RN 10 est maintenue en bas des parcelles cadastrées ZN 8, 9, 10, 11, 14, 15 c'est-à-dire en limite Sud LIDL. Le paysage en bordure de la RD 11 ne sera pas modifié par rapport aux dispositions prises lors de la précédente révision d'urgence.

La voie de contournement qui prolonge le

chemin rural sera bordée côté route départementale de haies et d'arbres reprenant les essences du bois voisin pour une meilleure intégration dans le paysage.

La Commission Urbanisme.







Samedi 7 février : l'aprèsmidi jeu a connu un vif succès. De nombreux enfants accompagnés de leurs parents ont participé à cette manifestation à l'initiative de



la médiathèque. Des jeux par équipe, des jeux intello aussi étaient au programme. Pour certains, ce fut l'occasion de découvrir des jeux d'antan comme la grenouille, le palet, le billard avec ses boules à faire rouler à la main.



Dimanche 8 février :

Le repas de chasse à la salle des fêtes organisé par l'association des chasseurs sous la présidence de M. Mahé a été fort apprécié par les convives. Comme chaque année la salle était comble.

Jeudi 12 février : le concours de belote animé par les Amis Varsois a attiré de nombreux amateurs (58 paires). Grâce à une bonne pratique du jeu en équipe, un peu de hasard et de chance, un jambon a récompensé une équipe de St-Yrieix. Les premiers varsois sont arrivés 3eme. Fier de ce succès, la présidente a remercié les participants et a renouvelé l'invitation pour le prochain concours.

Lundi de Pâques : nombreux étaient les enfants pressés d'aller à l'école. Une chasse à l'oeuf, organisée par l'association des parents d'élèves, a ravi nos chères têtes blondes.

La collecte a été recueillie et redistribuée afin que tous les en-



Manifestations à venir

8 mai : Cérémonie suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité, suivi du **repas des anciens combattants**.

10 mai : Bric à brac, organisé par le comité des fêtes.

24 mai : Repas des anciens, organisé par la municipalité.

12 juin : Spectacle "le secret du fleuve Charente", organisé par l'école élémentaire.

fants aient une part du butin. Chocolat chaud, café et jus de fruits furent servis grâcieusement.

Les **21 et 22 février** derniers, l'association **Rip ta Galoche** a organisé un week-end autour des musiques et danses italiennes. Durant ces deux jours, une quarantaine de danseurs et une dizaine d'instrumentistes (accordéon diatonique) ont pu s'initier à la musique et aux danses du Piémont. Le samedi soir, un bal traditionnel, animé par le groupe Bouillon Blanc a attiré plus de 150 personnes à la salle des fêtes : une réussite pour la nouvelle association varsoise!

Le **dimanche 22 mars,** pour la quatrième fois, nous avons organisés une marche pédestre sur les hauteurs varsoises.



De nouveaux parents d'élèves étaient présents et malgré un parcours un peu plus long que d'ordinaire tout le monde a apprécié ce moment de détente et de

convivialité avec le soleil. Comme les fois précédentes le casse croûte était offert à mi parcours. C'est un moment attendu pour ce reposer quelques minutes, avant de répartir pour arriver à l'école et profiter de l'apéritif offert. Généralement deux marches sont organisées par an, une en septembre et l'autre pour l'arrivée du printemps.

Depuis avril 2009, Nicolas Bertrand de l'association Siel Bleu anime des séances d'activité physique adaptée auprès des personnes du Hameau Rossignol avec comme objectif l'amélioration de la qualité de vie et le maintien de l'autonomie.



Laurence Dutromps a fait également un atelier gratuit « soins des mains » pour les résidents.

Le Football Club de Vars tiendra sont assemblée générale, le vendredi 29 mai 2009 à la salle des fêtes de la mairie. Le bilan sportif et financier de la saison écoulée seront présentés. Election d'un tiers sortant du comité directeur, (président et secrétaire adjoint). Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de Marveaud Claudine (06 35 44 45 76).

27 juin : **kermesse des écoles**, organisée par les parents d'élèves.

8 et 9 août: festival country – Base de loisirs, Le Portal – Tél. 05 45 22 70 73 – 06 08 51 05 18.



Toute l'équipe de FESTIVARS vous attend à la fête de la musique le dimanche 21 juin à partir de 16 heures, place de la Mairie.



Pour faire la fête jusqu'au bout de la nuit si le cœur vous en dit !!.... Grillades, boissons, glaces pour vous restaurer et vous désaltérer sur place.



Les naissances :

TORRES Nolhan Lenzo Christophe Diégo, le 13/01/09 TARDIEUX Théo, le 17/01/09 ROUGIER Lizéa Elizabeth Sylvie, le 02/02/09 SIMIOT Malou Eve, le 04/02/09 PONDEVIE Loïs, le 05/02/09 BOUAZZA Sofiane, le 11/02/09 FAURE Paul Francis Joseph, le 18/02/09 PETIT Romain Louis Tristan, le 18/02/09 GAUDIN-COUDERT Maeron, le 25/02/09 HABOUZIT Lucy Delphine, le 26/02/09 RENAULT Lou, le 04/03/09 PANIER Ryan, le 10/03/09 GAMBIER Emmy, le 13/04/09 PINTO Ramos, Lucas, le 22/04/09 NADAUD Maëlie, le 23/04/09 BASTARAUD—ÉREJOU Nyne, le 23/04/09

Les décès :

M. ALLARD Jean Moïse, le 12/01/09 M. LANGROGNET Marcel Michel, le 06/03/09 Mme DEVAUTOUR Anne Marie Josette Solange, née LANEUZE, le 26/03/09

M. CHEVALIER Roger, le 10/04/09 M. ELINEAU Guy, le 19/04/09 M. BRILLANT René, le 28/04/09 La Varsoise Hélène Duquerroy crée «Historis», association dont le but est la mise en valeur du patrimoine local et la réalisation de projets culturels. Ancienne élève du lycée Guez-de-Balzac, diplômée en histoire de l'art de l'université de Poitiers, elle étudie à l'Institut d'études supérieures des arts à Paris son premier projet personnel d'animation culturelle, qui consiste à «acquérir les compétences de chef de projets dans le secteur culturel: créer des passerelles entre les mondes de l'art, du spectacle vivant, du patrimoine, des jardins et des nouvelles technologies ». La jeune étudiante a choisi de mettre en valeur le moulin de Vars, un bâtiment dont l'existence est avérée depuis le XI^e siècle, actuellement une friche industrielle et magnifiquement situé au bord de la Charente. Hélène Duquerroy explique: «Il me tient à cœur d'organiser un événement autour de ce lieu où j'ai de si bons souvenirs d'enfance.» Le moulin appartient en effet à sa famille. D'abord loué puis acheté par ses arrière-grands-parents et transformé en minoterie, le moulin s'est arrêté en 1987. Elle tra-



vaille à une expo sur l'histoire du lieu lors du week-end du Patrimoine de septembre. En recherche de subventions publiques et de mécénat de particuliers et d'entreprises, Hélène Duquerroy attend: «Toutes les suggestions seront étudiées avec soin. Tous les concours seront les bienvenus » Le maire Jean-Marc de Lustrac l'assure déjà de son appui - photo CL

Contact: allée des Platanes à Vars (adresse du siège de l'association). Tél. 06.86.81.65.62 et mail:

OGISTIQUE - YARS /16 Infoécho » du 12 février 2009

Lidl pose sa logistique à Vars

discussion depuis 3 ans avec la CDC de la Boixe, le groupe Lidl implantera sa base logistique à Vars sur un terrain de plus de 15 hectares : 200 emplois à la clé. C'est, pour le maire de



aujac (33). Poitou-Chaes ne disposant à ce d'aucune direction onale décentralisée.

ort de ses 1 400 maga s en France et de ses 000 collaborateurs, le tributeur alimentaire en pleine progression puis sa création en 1989. n implantation logisque et administrative en narente implique un eveloppement du nom-re de magasins sur le tertoire. Et même si rien

rie et Lidl, semblent vou-Marc de Lustrac, maire de loir aller vite. En négocia-Vars, affirme que « le dostion depuis trois ans avec sier avance vite. " Jacky Bertrand, président L'enseigne a jeté son de la communauté de dévolu sur un terrain en commune de la Boixe, le zone dédiée à la commu groupe cherchait un site nauté de commune de la pour y installer son 21 Boixe. Seul obstacle : le site point de stockage logisest un terrain agricole et tique, après celui ouvert à n'est pas constructible. Il Béziers l'an dernier. faut encore modifier le plan d'occupation des sols Jean-Marc de Lustrac tra-

Lieu stratégique

vaille sur le dossier et reste

Le terrain n'est pas choisi au hasard et JeanVars, « la preuve que cette localisation est idéale pour les enseignes de la grande distribution. . Le projet serait de 11 hectares aménagés, à terme 15 hectares et un bâtiment couvert de

200 emplois en perspective Si Jean-Marc de Lustrac

se réjouit de cette future implantation, c'est pour le développpement écono-mique et l'emploi dont elle peut être la source. Lidl prévoit de créer 150 à 200 emplois. Mais le maire compte aussi beaucoup sur les retombées secondaires : « cette base va ren-Marc de Lustrac explique dre attractif notre territoire le choix de l'enseigne hard pour les entreprises de discount par rapport à son fabrication de palettes, les emplacement straté transporteurs, la restauragique : « le terrain est en tion pour les routiers ... c'est ordure de la nationale 10 une aubaine. . + sur l'axe routier de Paris à

GABLE CHEON

LE PAYS DU RUFFÉCOIS PRÉCURSEUR SUD-OUEST

90 défibrillateurs bientôt à disposition dans les communes

Le Pays du Ruffécois, précurseur, a décidé de doter ses communes de défibrillateurs. Une première dans le département.

000 : c'est le nom-4 bre de vies qui pourraient être sauvées en France chaque année grâce au défibrillateur.

D'où l'intérêt porté par le Pays du Ruffécois au vaste projet d'installation de ces appareils dans les communes du secteur.

Initiée par la commission «sport santé» du Pays et son président Jean-Marc de Lustrac, médecin urgentiste et maire de Vars, cette opération vise à ce que chacune des communes du territoire (au nombre de 89), soit équipée d'un défibrillateur d'ici la fin de l'année. Cette malette, mobile ou fixe, automatique ou semi automatique, est à utiliser en cas de fibrillation ventriculaire, la cause la plus fréquente des morts subites.

Aujourd'hui, seuls les centres de secours, l'entreprise Leroy Somer à Mansle, l'hôpital et à la Mutualité à Ruffec en sont équipés, «C'est un bassin de population qui nécessite ce genre d'appareillage, assure l'urgentiste. Les communes sont à 15 au 20 minutes des secours ; en cas de mort subite, on n'a rien sur place.

Savoir où l'implanter

Depuis un décret de 2007, le personnel de santé n'est plus le seul à être autorisé à se servir de cet appareil : "Toute personne est habilitée à le faire, explique Jean-Marc de Lustrac, Et



nté» au Pays, estime que le territoire commission «sport santé» au Pay «nécessite ce genre d'appareillage

Hn défibrillateur se

formation,

chaque

Antoine Blanc, chargé

de mission sport santé

au Pays du Ruffécois.

Les élus attendent un

accompagnement tech-

nique et stratégique pour

savoir où implanter le

defibrillateur notam-

ment.» Avec l'aide de

installer l'appareil: sur la place de la mairie,

résume

si elle ne le fait pas, il y a non assistance à person en danger, et les maires sont responsables s'il n'y a pas d'appareil installé. Le Pays a validé le projet en novembre dernier et utilisera pour cela les 68 000 euros de l'enveloppe santé du Contrat régional de développement durable. Les 68 000 euros restants seraient pris en charge par les collectivités intéressées. A 1 500 euros le défibrillateur, cette opération permettrait donc d'en financer 91 sur tout le territoire, sans compter les réductions obtenues grace aux achats groupés.

En décembre, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des communes et communautés de communes pour évaluer leurs besoins et leurs attentes en la matière, «Il y a surtout des demandes pour de la

devant une salle des fêtes, à proximité d'équipements sportifs...le tout est de cibler un lieu de passage.

Au niveau de la formation, «deux stratégies complémentaires» sont possibles. Former un personnel ciblé, à savoir le personnel communal, les enseignants, les élus voire les présidents d'association. Et organiser une journée de formation grand public pour faire découvrir l'appareil, «Sachant qu'il est fait de manière à ce qu'un enfant de 8 ans sache s'en servir, explique le maire de Vars. C'est très simple d'utilisation et pas dange-TRUK.

Une cartographie de tous les défibrillateurs du territoire sera réalisée, afin que les secours orientent les utilisateurs vers l'appareil le plus proche. «La pertinence de réaliser ce projet à l'échelle du Pays, c'est que tout le monde aura le meme modèle, ajoute Antoine Blanc. Ce qui facilite la formation des personnels."

Un nouveau question naire va être envoyé au élus afin d'estimer l nombre exact d'appa reils souhaités. Puis u marché d'appel d'off sera réalisé, la commi sion «sport santé» cho sira un modèle et aide les communes pour le installation. Les pr Jean-Marc de Lustrac, miers devraient être commune service pour la rent déterminera l'endroit le plus judicieux pour

CELINE TAR

Vars

CL du 09/04/09

Des composteurs pour «jeter moins et mieux» La communauté de communes (CDC) de la Boixe ne veut pas relâcher ses efforts en matière de déchets et espère encore améliorer le taux de recyclage permettant à la fois de protéger l'environnement et de faire de subs-

tantielles économies. Les chiffres du territoire (219 kilos par habitant et par an) ont déjà atteint l'objectif fixé pour 2011 en Charente (220 kilos par habi-

tant et par an).

90 np

Avec Calitom, le service départemental de traitement des déchets, la CDC mène une importante campagne de sensibilisation et d'information auprès des particuliers, des écoles, des organismes intéressés pour éviter ou réduire de manière efficace les déchets. «Et surtout réduire les déchets fermentescibles qui représentent 50 % en moyenne des poubelles noires, encore beaucoup trop», explique Edouard Ganne, le chargé de mission chez Calitom, responsable de l'équipe de six personnes.

Après un tour d'horizon du traitement effectif des déchets en Charente et



Edouard Ganr de Calitom, et Gérard Vinc municipal, on expliqué l'inté

des bonnes pratiques pour réduire les déchets à l'achat et en faire le tri, «je ter moins et mieux», il a donné aux amateurs venus le rencontrer à Vars dernièrement, les règles d'or du compostage des déchets pour obtenir ur engrais de qualité. Il a apporté des réponses concrètes à leurs questions Calitom propose des composteurs individuels (15 euros), «Ils sont costauds et garantis sept ans, a assuré le technicien. Sur les 4.000 installés er Charente actuellement, il n'y a eu a déplorer qu'un seul couvercle arraché par grand vent et un composteul fondu par des cendres chaudes.»

Renseignements: www.calitom.com

confiant : « toutes les par-Poltou-Charentes) Une zone commerciale pour dynamiser le centre-bourg de Vars à l'horizon 2010

n ne peut même pas parier de freiner On ne peut mentiale. Nous n'avons pratiquement pas de commerces. » Cette situation, que déplore Jean-Marc de Lustrac, maire de Vars (16), ne devrait pas durer. Située dans la deuxième couronne d'Angoulême, la petite commune compte quelque 1800 habitants. Et bien qu'elle accueille prochainement une base logistique Lidl de 45 000 m², elle possède le minimum en termes de commerces. Même le magasin d'alimentation a disparu. Pour redonner vie à son bourg, le maire a décidé de bâtir une petite zone commerciale à l'entrée de la commune « L'objectif est de capter la clientèle de proximité et de renforcer la fréquentation des quelques commerces du bourg sans leur faire de concurrence. » La zone se découpera en deux parties

Un Intermarché de 990 m², doté d'une station-service (une première dans la commune), verra le jour. Quinze à vingt emplois seront créés. Le magasin sero construit par le gérant de l'Intermarché de Maine-de-Roixe, commune proche de Vars. La moyenne surface bénéficiero d'une réserve foncière lui permettant de s'étendre jusqu'ò 1500 m².

A côté de l'Intermarché, la commune fera édifier une galerie commerciale de 800 m². Divisée en six ou huit cellules, elle accueillero principalement des enseignes spécialisées dans l'équipement de la personne et de la maison. Le montage financier n'est pas encore arrêté, mais le maire souhaite aller très vite, fixant l'ouverture de la zone dans le courant ou à la fin de 2010, « Actuellement, nous finissons d'acheter les terrains. Au total, nous allons acquérir 4,5 hectares. Nous en revendrons 2 à Intermorché et garderons les derniers pour la palerie et quelques habitations », conclut l'édile. •

l'Espagne. . Et étrange

à proximité de la base

logistique d'Intermarché

ence : ce terrain est





Gros plan sur l'Association Médiathèque Evasion

La culture pour tous... dans un lieu d'échanges et de rencontres ouvert à tous !

Il faut remonter à 1985 pour trouver trace d'une première activité autour de la lecture à Vars. Une bénévole s'occupait alors de prêter des ouvrages dans les locaux de l'école primaire, deux fois par semaine. Bien vite, l'activité va se développer et l'association « Bibliothèque évasion » se créer le 26 novembre 1993 sous la présidence de Mme MENAGER. L'année 1994, date à laquelle la bibliothèque devient municipale, va passer une convention avec l'association pour qu'elle siège dans les locaux actuels et définir les objectifs qui sont encore les siens à l'heure actuelle, à savoir participer au développement et à la gestion de la médiathèque en proposant des actions et animations culturelles. Par ailleurs, la municipalité créera 1 poste ¾ ETP pour le fonctionnement de la bibliothèque.

Ces animations se veulent variées et s'orientent vers tous les types de publics :

- celui privilégié des enfants, avec le rendez-vous mensuel de « Mercredirelire », le partenariat avec les écoles sur des projets d'écriture ou des productions artistiques (dont la participation au désormais célèbre roman « le secret du fleuve Charente » écrit par les élèves du CM1), le reportage photographique mettant en scène les Varsois qui débouche sur l'exposition « ViVarcité »....
- celui des adolescents qui se sont vus proposer, pour la seconde fois, un atelier graph' durant ces dernières vacances de pâques.



- et pour tous, des expositions, comme celles sur le thé, le cirque, des moments de rencontres, comme les après-midis jeux de société... la liste est loin d'être exhaustive.

L'équipe actuelle regroupée autour de la présidente Isabelle Fétis, active et dynamique, a déjà d'autres idées à mettre en place... mais nous en saurons plus dans les mois qui viennent.

Enfin, n'hésitez pas, si vous avez de l'envie, un peu de temps libre, à rejoindre l'association qui a toujours besoin d'idées et de forces nouvelles.

Contact: 05 45 39 82 84



Gros plan sur l'Association VOVINAM Viet Võ Dao Cây Tre Varsois

Un développement harmonieux du corps et de l'esprit.

L'association VOVINAM VIET VO DAO VARSOIS va fêter ses 10 années d'existence, le club est né à Vars le 12 août 1999, à l'initiative de Frédéric Dauphin-Méchain qui pratiquait depuis de nombreuses années cet art martial vietnamien.

Le VOVINAM VIET VO DAO c'est quoi ? ???

Le Vovinam Viet Vo Dao est un art martial qui puise ses origines dans l'histoire millénaire des Arts Martiaux vietnamiens.

Il propose une très grande variété de techniques (poings, pieds, coudes, genoux, ciseaux, projections, self défense, armes blanches), qui donne à cet art une grande richesse que les pratiquants, à tous niveaux ne cessent de découvrir avec la même curiosité et le même intérêt.

Au-delà de l'aspect sportif, l'esprit du Vovinam Viet Vo Dao réside dans la recherche de l'harmonie entre le mental et le corporel, entre l'homme et la société, entre l'homme et la nature. En effet bien que le Vovinam Viet Vo Dao enseigne l'efficacité du combat, il insiste sur d'autres aspects tels que la philosophie, la respiration, la concentration, la méditation, l'auto-discipline

Les enfants sont naturellement attirés par les Arts Martiaux et peuvent s'y initier en général dès l'âge de 6 ans. L'enseignement est bien sur adapté à leur morphologie et à leur âge : culture physique, assouplissements, étirements, techniques de base, étude des "Quyên" (enchaînement de technique représentant un combat fictif)

La pratique du Vovinam Viet Vo Dao favorise le développement harmonieux de tous les muscles et oriente l'enfant vers la maîtrise de son corps et de ses émotions, tout en développant sa confiance en lui pour vaincre sa timidité ou pour canaliser son agressivité latente.

Le Symbole du Vovinam Viet Vo Dao est le Bambou (Cây Tre) : Image de la droiture, de la souplesse, de la constance et du désintéressement.

Contact: 05 45 39 58 10.

Un champion de France à Vars!

A Vars, on ne présente plus Frédéric Dauphin-Méchain, actuellement 5ème DAN, ce qui est l'aboutissement de 24 années de pratique assidue et qui représente le premier pas vers la maîtrise. Dans son sillage, d'autres pratiquants ont acquis le niveau 1er DAN: Pascal Jacobs, Mickael Lhoumeau et Alexandre Gouret.

L'association voit aussi sa formation récompensée puisque Maxence, fils de Frédéric, a été brillant lors du Championnat de France qui s'est déroulé les 14 et 15 mars 2009 au gymnase Léo Lagrange à Paris : il a reçu le titre de Champion de France en technique catégorie Cadet.

Bravo à lui et aux éducateurs de cette association dynamique!





Nouvelles associations

Depuis avril 2007, l'association « *Positiv'N'ergy* » située au Boquet propose des séances de sophrologie, en individuel et sur rendez-vous, des séances en soirée (de 5 personnes maxi) à partir d'octobre 2009. Des soirées découvertes gratuites seront prévues.

Contact : M. Beynaud Philippe 05 45 21 42 74 ou 06 72 70 62 95.

La jeune Varsoise Hélène Duquerroy a créé l'association « *Historis* » dont le but est la mise en valeur du patrimoine local et réalisations de projets culturels par la création de passerelles entre les mondes de l'art, du spectacle vivant et du patrimoine, des jardins et nouvelles technologies).

Contact: 06 86 81 65 62 et mail: Helene.duquerroy@gmail.com.